

# Citoyenneté

Depuis près de 10 ans, Saint Jean de la Ruelle a mis en place plusieurs instances participatives. Ces structures citoyennes marquent l'engagement de la Ville en matière de « bonne gouvernance » et donc de développement durable. Elles constituent aussi un gage d'efficacité des choix publics, dès lors que les citoyens peuvent exprimer leur « expertise d'usage » de façon d'autant plus responsable qu'ils sont mieux informés sur les vrais enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Les jeunes sont particulièrement ciblés par les actions de la Ville (Conseil des Enfants, Forum Initiative Jeunes) mais les actions de sensibilisation au développement durable restent à développer, auprès des scolaires comme du grand public.

## 1. UNE CULTURE DE LA PARTICIPATION

*Les instances de participation mises en place à Saint Jean de la Ruelle montrent une volonté politique de favoriser l'engagement citoyen. Toutefois, elles ont aujourd'hui besoin d'être redynamisées et de se concentrer sur des objectifs clairs.*

### Susciter un investissement citoyen

La Ville constate en règle général une forte participation aux élections : participation de 84,6% en 2007, 74% en 2002. Toutefois, un taux d'abstention record de 60,6% a été observé aux dernières élections européennes, à l'instar de la tendance nationale (3,4 points de plus qu'en 2004).

### Des conseils de quartiers à redynamiser

Dès 1999, Saint Jean de la Ruelle a constitué des conseils de quartier. Cette démarche montre la volonté de Saint Jean de la Ruelle d'impulser une démocratie participative. 10 ans plus tard, la Ville a réalisé un bilan de ces instances : les conseils de quartier apparaissent parfois comme des structures d'expression des intérêts individuels. De plus, les propositions faites par les citoyens n'ont pas toujours d'écho.



La Ville souhaite développer l'interactivité de son site Internet et créer un forum : cette démarche favoriserait l'expression citoyenne.

La loi Vaillant du 27 février 2002 n'impose la création de conseils de quartier que dans les villes de plus de 80 000 habitants.

## Citoyenneté

L'organisation d'Assises de la Démocratie Participative le 10 octobre 2009 a permis de relancer ces structures. L'objectif était de définir avec les habitants un nouveau cadre de participation.

Les Conseils de quartiers, composés de 25 à 30 personnes, sont ouverts à tous : toute personne de plus de 15 ans habitant ou travaillant dans la commune, quelle que soit sa nationalité, peut s'inscrire.

Ces conseils se sont exprimés au cours de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. Ils vont être mobilisés sur un projet de déplacements : la réalisation d'une cartographie des venelles de la commune et l'élaboration d'une signalétique. L'objectif est d'inciter les habitants à privilégier des cheminements doux en proposant et aménageant des trajets, et en indiquant les temps de parcours selon le mode de déplacement choisi : par exemple, améliorer liaison entre l'Espace Seniors du Clos de la Jeunette et le centre-ville.

### Des commissions extra-municipales

Deux commissions extra-municipales ont été créées dans les domaines de la santé et de l'accessibilité des lieux publics.

La commission extra-municipale Santé est composée de 7 élus, de professionnels de la santé (CAF, associations d'éducateurs de rue, d'aide aux toxicomanes, d'aide aux migrants, dispensaire, éducation nationale etc.) et d'habitants.

La commission a un rôle d'observatoire sur tous les problèmes de santé rencontrés par les habitants et propose des actions de prévention : dépistage bucco-dentaire dans les écoles, vaccination, équilibre alimentaire (ateliers cuisine suivi de conseils diététiques), semaine « Santé » en 2008 (thématique du stress). Cette commission n'a pas de budget propre.

La commission Accessibilité des lieux publics est divisée en 4 groupes de travail : semaine « Autonomie et Handicap », accessibilité de la ville, communication et signalétique, et accueil des enfants et jeunes handicapés. Elle dispose d'un budget de 50 000 euros par an.

### Un Conseil Stéoruellan des Enfants

Créé en 1990, le Conseil Stéoruellan des Enfants est composé de 45 enfants de CM2 et 6<sup>ème</sup>, répartis en 5 commissions de projets (événementiel ; aménagement/sécurité/cadre de vie ; éco-citoyenneté ; communication et aide aux personnes). Les services constatent un manque de suivi des projets d'une année sur l'autre, lorsque les enfants qui en sont à l'origine quittent le Conseil.

En 1999 est née l'opération « Parlons Quartiers ». Tous les 2 ans, pendant l'été, le Maire et les élus du Conseil Municipal vont à la rencontre des habitants dans chaque quartier.

Commission santé : les habitants volontaires (10 se sont inscrits à ce jour) reçoivent une formation préalable : l'objectif est de leur permettre d'avoir toutes les connaissances requises (acteurs, fonctionnement...) pour participer pleinement aux discussions.

Dans le cadre de la commission Santé, le réseau Astre (Action Santé Toxicodépendance Relais Ecoute) a réalisé un site Internet destiné aux adolescents, sur les thèmes de la sexualité, les dépendances etc.: [www.questiondado.com](http://www.questiondado.com).

Le Conseil des enfants a réalisé un questionnaire sur les habitudes de consommation des habitants (les résultats ne sont pas encore connus) et organisé une exposition sur les animaux en voie de disparition.

## Citoyenneté

Seule la moitié des membres s'est vraiment investie au cours de l'année 2008-2009. Il apparaît donc nécessaire de donner une nouvelle dynamique à cette instance, en confiant au Conseil des projets précis : l'organisation d'animations, de concours etc.

La Ville cherche à susciter l'investissement des jeunes dans la vie de Saint Jean de la Ruelle. Le Forum Initiatives Jeunes vise à soutenir les projets collectifs de jeunes stéoruellans (âgés de 13 à 22 ans) : création d'un studio d'enregistrement, projet humanitaire au Sénégal, création d'un salon de thé nord africain dans le cadre du Grand Unisson...90 jeunes ont ainsi participé au Forum en trois ans (34 en 2008).

### 2. UN DYNAMISME ASSOCIATIF

*La Ville constate, depuis quelques années, un renouvellement du tissu associatif. Cette tendance traduit une volonté des habitants de se mobiliser. C'est également le fruit du travail de proximité engagé par les agents de la Ville.*

#### Accompagner les associations

La ville dénombre environ 120 associations stéoruellanes. Elle considère qu'un tiers de ces structures sont actives (notamment les associations sportives et culturelles). Les associations sont répertoriées sur le site Internet de la Ville où elles peuvent y informer les habitants de leurs activités.

Les services de la Ville constatent un regain de création d'associations d'habitants, depuis ces 5 dernières années. Les acteurs de proximité, tels que les animateurs des maisons de quartier, incitent les habitants à se mobiliser. Par exemple, la création de l'association Solidarité Développement a conduit à celle d'un Comité de Parents à la maison de quartier nord.

**Remarque :** La création d'une Maison des Associations permettrait de donner une meilleure visibilité au tissu associatif, de fournir un local et de favoriser les échanges d'expériences.

#### Des associations qui agissent, ici et ailleurs

Créée par des habitants, l'Association Solidarité Développement mène une double mission. Elle a formé un comité de parents dans les quartiers nord afin de permettre aux familles d'accompagner leurs enfants dans leur scolarité (Voir la Fiche Education et Savoirs). Elle s'est également investie dans une mission de solidarité internationale avec la ville de Sadel au Sénégal : un programme sur 3 ans de soutien aux femmes devrait voir le jour, en partenariat avec la Ville.

Un forum des femmes des quartiers populaires sera organisé en mars 2010 à St Jean de la Ruelle, sous l'instigation d'un groupement d'associations de l'agglomération et de Saint Jean de la Ruelle, en partenariat avec plusieurs services de la ville.

## Citoyenneté

L'Association Fantasia est également investie dans une double mission : elle mène des actions de sensibilisation à la citoyenneté (organisation de forums et débats avant les échéances électorales) ainsi que des actions de développement entre la France et le Maroc. Elle a organisé une correspondance entre les écoles de la ville et celles de Salé au Maroc.

### 3. SENSIBILISER AU DEVELOPPEMENT DURABLE

*Saint Jean de la Ruelle s'est engagée dans l'élaboration d'un programme de développement durable. Cette démarche doit s'accompagner d'actions de sensibilisation (auprès des services municipaux, du grand public et plus particulièrement auprès des écoliers) afin d'y associer un plus grand nombre : l'engagement de tous est un gage de réussite du programme.*

#### Une démarche participative : l'Agenda 21

L'élaboration de l'Agenda 21 de la Ville (un programme de développement durable) comprend un volet participatif fort : ce sont les citoyens qui, réunis au sein d'ateliers, élaborent des propositions d'actions en faveur du développement durable.

Ce programme a été lancé le 10 octobre 2009, au cours du « Rendez-vous citoyen pour une ville durable ».

#### Des journées de sensibilisation grand public

Des actions grand public de sensibilisation au développement durable se déroulent chaque année. Les journées porte ouverte aux serres municipales permettent au grand public de découvrir l'approche environnementale dans le travail des jardiniers de la Ville ainsi que des astuces de jardinage écologique : récupération d'eau pluviale, valorisation des déchets, méthodes alternatives aux pesticides, culture biologique...

La médiathèque, en collaboration avec l'association Loiret Nature Environnement, présente également des expositions sur les thématiques du développement durable : « Les OGM », « Mauvaises herbes... on vous aime » et « Zéro pesticides » en 2007 ; « Le développement durable : pourquoi ? » et « La biodiversité, tout est vivant, tout est lié » en 2008 et « Zéro pesticides dans nos communes » en 2009.

**Partage :** Le concours « Mon jardin au naturel » est une opportunité de sensibiliser les habitants à des pratiques alternatives.

Le site Internet de la Ville devrait prochainement proposer des forums d'échanges et de débat dans le cadre des Conseils de quartiers et des ateliers mis en place pour l'élaboration du programme de développement durable.

Une brochure a été réalisée à destination des habitants dans le cadre de l'opération Zéro Pesticides : « Les alliés du jardinier... pour un monde sans pesticide ».

Au printemps, une conférence a été organisée par l'association Loiret Nature Environnement afin de sensibiliser les utilisateurs des jardins familiaux aux pratiques biologiques.

## Citoyenneté

### Un axe de progression: engager des actions de sensibilisation auprès des scolaires

Des actions de sensibilisation à l'environnement sont ponctuellement organisées : une animation en partenariat avec l'association Loiret Nature Environnement a permis aux enfants des écoles de construire un refuge pour les mésanges (ces oiseaux, très friands des chenilles processionnaires du pin, contribuent à limiter sa prolifération).

La plupart des écoles ont un jardin. Dans le cadre du réseau « Ambition Réussite », un jardin écolier (biologique) a été créé sur le site du groupe scolaire Paul Bert, en collaboration avec les structures Paul Doumer et François Mitterrand. Cet espace est géré par un enseignant référent, assisté la première année par l'association Loiret Nature Environnement. Pendant les vacances d'été, le jardin est entretenu par les enfants des centres de loisirs : il a donc vocation à être pérennisé.

Ces actions mériteraient d'être généralisées et inscrites dans le cadre d'un projet éducatif municipal (voir la Fiche Education et Savoirs).

#### Forces

- Des instances participatives
- Un tissu associatif qui se renouvelle
- Des jardins dans les écoles
- Des opérations de sensibilisation grand public

#### Faiblesses

- Un volet sensibilisation dans les écoles qui pourrait être développé

#### Opportunités

- L'élaboration de l'Agenda 21

#### Menaces

#### Pistes d'actions

- Solliciter les conseils de quartier plus en amont des projets
- Ouvrir le Conseil aux élèves de 5ème afin de préserver une pérennité des actions
- Réfléchir à la création d'une Maison des Associations
- Mettre en place des actions de sensibilisation auprès du grand public et des scolaires